

cents livres sterlings, & les députés des villes de 300 livres sterlings. Les électeurs ne doivent jouir que d'une rente de deux livres sterlings). Les députés écuiers sont élus par les simples nobles & par ce qu'on nomme hommes légaux; & les députés des villes sont élus entre les bourgeois municipaux. (On ne sait pas ce qu'on veut dire par députés écuiers; mais on sait que les nobles sont exclus de tout pouvoir de se mêler dans les élections pour la chambre basse. Les élections se font selon les statuts de chaque ville. Dans les unes il faut avoir fait son apprentissage pour avoir voix; dans les autres il suffit d'en avoir été habitant pendant un certain tems). Chaque membre s'assemble dans une salle particulière à Westminster. Les membres de la chambre haute sont tous vêtus d'écarlate, avec un bâton blanc à la main. (Ils ne le sont que dans les assemblées de cérémonie, & ne portent jamais des bâtons blancs à la main. La baguette blanche est la marque de quelques grands officiers de la couronne). Les loix ne permettent pas qu'on tienne une seule séance en l'absence du Roi; quand il ne peut s'y trouver en personne, il nomme des commissaires qui le représentent. Lorsqu'il y assiste, il est assis dans la chambre haute, sur une espede de trône. (Le Roi ne se trouve jamais à aucune séance du parlement, ni en personne, ni par commissaires; il n'est pas même permis de citer son nom de peur d'influer sur leurs suffrages. Il ne va au parlement que pour l'ouvrir ou le terminer, ou pour donner son consentement aux bills qui ont été approuvés dans les séances, & qui deviennent acte du parlement par l'ablation de son consentement. Dans ces occasions il n'y a jamais aucune délibération). Lorsque le Roi assiste au parlement, les lords ecclésiastiques sont à sa droite & les politiques à sa gauche, au milieu est une grande table, autour de laquelle les conseillers-secretsaires sont assis. (Les vicomtes & les barons, lords politiques, sont placés dans la chambre haute, vis-à-vis du Roi, & non pas à sa gauche; & les conseillers-secretsaires du Roi, que le com-
pilateur